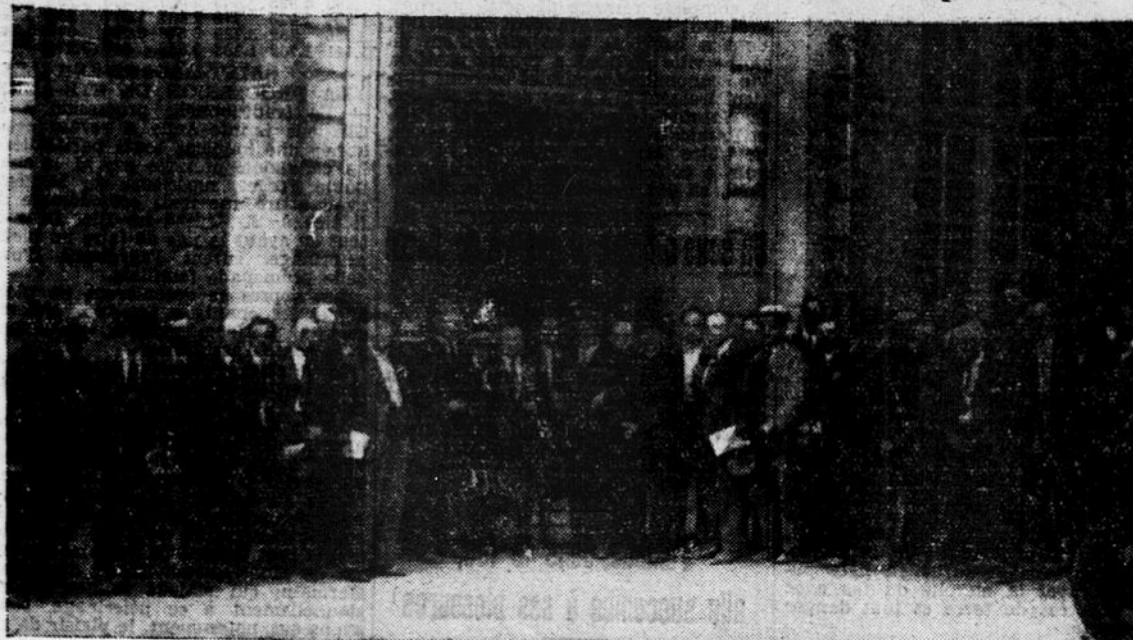


Hier après-midi est arrivée à Rennes une délégation d'agriculteurs et de commerçants d'Alsace et de Lorraine

Cette délégation va visiter les cultures de pommes de terre
sélectionnées et contrôlées de Bretagne afin d'établir avec
nos départements des relations commerciales importantes



LA DELEGATION DEVANT L'HOTEL DE VILLE

traine la mort de celui-ci, n'a pas de...
Charles Fontenot ne sera pas moins...
M. Gauthier, qui lui succède à la barre...

Charles Fontenot ne sera pas moins...
M. Gauthier, qui lui succède à la barre...
Elle apporte, en effet, la preuve de la...
violence avec laquelle l'accusé pousse...

M. Messenger, commissaire de police

M. Messenger, le sympathique et actif...
commissaire de police de Saint-Malo, a...
ouvert et poursuivi l'enquête qui, après...
la découverte de Le Messem, a abouti à...

M. Messenger est homme à ne pas...
se laisser intimider, fut-ce par un...
des « du milieu ». Et il maintient...

« J'ai trouvé ma vocation, j'appartiens...
maintenant au milieu... Je vis avec une...

Evidemment un tel aveu indique la...
mentalité de celui qui l'écrit. Albert...
Comparot ne nie pas la lettre... A-t-il...

« J'écris cela, dit-il, alors que j'étais...
à Nantes, à mon correspondant de...
Saint-Malo, pour lui faire part de mes...

On va parler encore, du reste, du...
correspondant de Comparot à Saint-Malo...
qui, interrogé au moment des faits, donna...

La parole est ensuite donnée à M. Pelletier...
substitut du Procureur général, qui occupe le...
siège du Ministère public. Les réquisitions de M. Pelletier...

Enfin, on entend M. le Docteur Maigné...
le distingué médecin légiste de St-Servan...
qui vient dans une déposition fort détaillée...

Le réquisitoire
La parole est ensuite donnée à M. Pelletier...
substitut du Procureur général, qui occupe le...
siège du Ministère public. Les réquisitions de M. Pelletier...

Et lorsqu'il bouscula Le Messem, il ne...
fit rien d'autre que de l'obliger à cette...
loi... Il doit donc être puni et M. Pelletier...

La plaidoirie
M. Henri de Saint-Maurice avait accepté...
la tâche délicate et difficile de présenter la...
défense de Comparot. Il s'en acquitta avec une...

Après quelques minutes de délibération...
le jury apporte un verdict reconnaissant...
l'inculpé coupable seulement d'avoir porté des coups simples. En...

Le verdict et l'arrêt
Après quelques minutes de délibération...
le jury apporte un verdict reconnaissant...
l'inculpé coupable seulement d'avoir porté des coups simples. En...

Aujourd'hui, Harel, le père indigne...
de Saint-Aubin d'Aubigné comparait devant...
le jury. Le huis-clos sera sans doute...

Par le train de Paris, entrant en gare...
de Rennes à 14 h. 30, est arrivée hier...
une délégation composée d'une quarantaine...

Cette délégation était composée de MM. Biehlmann Paul, maraîcher, à Colmar; Degulle Paul, cultivateur à Dornach; Geist Jean, cultivateur à Hurligheim; Haag Louis, cultivateur à Furdenheim; Heymann Mathieu, marchand de pommes de terre en gros, à Colmar; Holtzmann, cultivateur à Oberbetschdorf; König Georges, président du syndicat des maraîchers de Sélestat; Lewy, président du comice agricole, maire de Hoffen; Lorentz Frédéric, marchand de pommes de terre en gros à Strasbourg; Lux Charles, cultivateur à Schermsheim; Lux Laurent, cultivateur à Offenheim; Mergel Eugène, président du syndicat des vignerons, maraîchers et horticulteurs de Colmar; Neu Eugène, cultivateur à Seingbouse (près Saint-Avold); Remy Joseph, président du comice agricole de Thann; Schaller Paul, président de la Fédération des Agriculteurs du Haut-Rhin; Schwörer, directeur de la maison Hebel, à Strasbourg; Steib Frédéric, cultivateur à Biltzheim près Rouffach; Steiber Michel, cultivateur à Hurligheim; Strauss, maire de Heimsbrunn; Ulrich Philippe, président du syndicat agricole de Gendenheim; Urban Jean, président du comice agricole de Strasbourg (campagne); Wallenborn marchand de pommes de terre en gros à Strasbourg; Weickert, marchand de semences à Lingolsheim; Wittmann, secrétaire général de la Fédération horticoles d'Alsace; Wurtz Jacques, membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin; Heitzler Joseph, membre de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin, maire de Wolfentzen; Fabian Adolphe, président du syndicat des marchands grainiers de Strasbourg; Eberlin, Steib Charles, Chapron Georges, professeur d'agriculture aux services agricoles du Bas-Rhin; Diezinger Ernest, professeur d'agriculture à Altkirch; Reiser René, professeur d'agriculture à Colmar; Schaeffer, professeur d'agriculture à Bouxwiller; Sorg, professeur d'agriculture à Molsheim; Weck Charles, professeur d'agriculture à Riedelsheim; Jouanneau, contrôleur des services centraux des chemins de fer A. L.; Berger, des chemins de fer de l'Etat.

Le but du voyage
La délégation précitée entreprend une visite des cultures de semence de pommes de terre sélectionnées et officiellement contrôlées des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

L'initiative du voyage d'études appartient à la Direction des services agricoles du Bas-Rhin qui en a soumis l'idée aux Chemins de fer d'Alsace-Lorraine qui l'ont organisé en liaison avec les chemins de fer de l'Etat.

Le but du voyage
La délégation précitée entreprend une visite des cultures de semence de pommes de terre sélectionnées et officiellement contrôlées des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

L'initiative du voyage d'études appartient à la Direction des services agricoles du Bas-Rhin qui en a soumis l'idée aux Chemins de fer d'Alsace-Lorraine qui l'ont organisé en liaison avec les chemins de fer de l'Etat.

Le but du voyage
La délégation précitée entreprend une visite des cultures de semence de pommes de terre sélectionnées et officiellement contrôlées des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

L'initiative du voyage d'études appartient à la Direction des services agricoles du Bas-Rhin qui en a soumis l'idée aux Chemins de fer d'Alsace-Lorraine qui l'ont organisé en liaison avec les chemins de fer de l'Etat.

Le but du voyage
La délégation précitée entreprend une visite des cultures de semence de pommes de terre sélectionnées et officiellement contrôlées des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

L'initiative du voyage d'études appartient à la Direction des services agricoles du Bas-Rhin qui en a soumis l'idée aux Chemins de fer d'Alsace-Lorraine qui l'ont organisé en liaison avec les chemins de fer de l'Etat.

Le but du voyage
La délégation précitée entreprend une visite des cultures de semence de pommes de terre sélectionnées et officiellement contrôlées des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

L'initiative du voyage d'études appartient à la Direction des services agricoles du Bas-Rhin qui en a soumis l'idée aux Chemins de fer d'Alsace-Lorraine qui l'ont organisé en liaison avec les chemins de fer de l'Etat.

La visite de Rennes
Hier après-midi, la délégation, fidèle à son programme, s'est rendue en autocar à l'Ecole Nationale d'Agriculture où elle a été reçue par M. Baillarge, directeur, qui lui a fait visiter successivement les laboratoires, les champs d'expérimentation, la ferme de la Harpe, la cidrerie, les machines, etc.

Après une visite au Panthéon Rennais et à la salle des mariages, eut lieu une petite réception dans le cabinet du maire.

M. O. Leroux souhaite une cordiale bienvenue à la délégation et leva son verre à la santé de tous.

M. Eberlin et Steib le remercièrent au nom des Alsaciens-Lorrains. La délégation quitta la Mairie pour se rendre à l'hôtel Duguesclin où un excellent dîner lui fut servi par le personnel stylé de M. Cordon.

L'itinéraire
Ce matin, la délégation qui a passé la nuit à l'hôtel Duguesclin, est partie pour Rochefort-en-Terre, Pontivy et Lorient. Demain, elle se rendra à Quimper, déjeuner au Pouldu et arrivera à Quimper dans la soirée. Jeudi, départ de Quimper pour Châteaulin, Saint-Nic, Landerneau. Le retour à Paris s'effectuera vendredi et les Alsaciens-Lorrains regagneront ensuite leur pays.

Nous espérons que de ce voyage naîtront de cordiales relations entre Alsaciens et Bretons et surtout qu'il s'en suivra un important trafic entre ces deux belles provinces françaises.

Félicitons les organisateurs de ce voyage d'études d'avoir pensé à notre pomme de terre bretonne qui quoi qu'on en dise, est aussi bonne, sinon meilleure que la pomme de terre étrangère.

L'Ecole Pratique d'Industrie et de Commerce de Rennes
L'Ecole Pratique d'Industrie et de Commerce de Rennes dont les différents cours sont entièrement gratuits offre aux familles une installation matérielle et un plan d'organisation scolaire tout spécialement étudiés en vue de la formation intellectuelle et pratique des jeunes gens qui se destinent à l'industrie et au commerce.

Section industrielle normale.— Cette section reçoit les jeunes gens qui veulent devenir des ouvriers instruits dans la spécialité qu'ils ont choisie : ajustage, tournage, fraisage, forge, serrurerie, ébénisterie, menuiserie, modelage, électricité.

Sections professionnelles spéciales.— Des sections professionnelles spéciales : dessinateur industriel, dessinateur de bâtiment, monteur électricien, mécanicien électricien des P. T. T. sont prévues pour la formation d'une élite de praticiens qui joignent à des connaissances pratiques des connaissances techniques étendues.

Section préparatoire aux écoles nationales d'Arts et Métiers.
Cette école assure : 1° A tous les élèves avec une bonne culture générale une formation pratique adaptée aux tâches que les attendent des leur sortie de l'école : tenue de livres, sténodactylographie, secrétariat commercial, comptabilité, banque.

2° Aux meilleurs d'entre eux la possibilité de poursuivre dans d'excellentes conditions des études commerciales d'un degré supérieur.

COURS PREPARATOIRE
Les enfants jeunes et de constitution physique encore délicate ou ceux qui n'ont manifesté aucune intention d'avenir ont intérêt à suivre ce cours. Le programme du cours préparatoire présente le double avantage de faciliter l'orientation professionnelle des élèves par des stages dans les différents ateliers de l'école et au bureau commercial et de préparer les enfants à suivre dans de bonnes conditions les études de première année.

Le registre d'inscription des candidats à l'entrée à l'école sera clos le 20 septembre prochain. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur de l'Ecole.

A RADIO-RENNES
Additif au programme de mardi 31 juillet 1934
20 h. 15. — L'Exposition des artistes bretons à la galerie du Syllé : Paul Gaudin, sculpture du peintre Edouard MADA.

LA JOURNÉE

13 h. 30. — Au Palais de Justice : Cour d'Assises.
14 h. 45. — Au Royal : Ce que femme rêve.
14 h. 45. — A l'Eclair : La jeune fille d'une nuit.
18 heures. — Hall de l'Ouest-Eclair : Informations.
20 h. 45. — Au Royal : Ce que femme rêve.
20 h. 45. — A l'Eclair : La jeune fille d'une nuit.

LE FAMEUX Cirque AMAR

à RENNES
(Voir annonce)
Les 10, 11 et 12 Août
RÉSERVEZ-VOUS
CHALEUR

Nous voici de nouveau fondant sous les ardeurs incendiaires d'un soleil caniculaire qui fait pâlir le bleu du ciel et pâlir, lui-même, aveuglé par son propre éclat.

33° 6 à l'ombre, nous communiquons aimablement la station météorologique. Le maximum a été atteint vers 16 h. 30, heure légale.

C'est un record ? Non, nous avons eu 33° 6 également le 9 juillet. Aurons-nous plus chaud encore ? Mieux vaut n'y point penser de peur que n'éclatent nos cerveaux en ébullition.

Rennes se dessèche. Ses rivières et canaux crouillent. Le Sirocco souffle sa brûlante haleine.

Dans la campagne environnante, les bêtes sont déjà coupées. On les bat même et le bourdonnement des machines à battre arrive jusqu'au pêcheur anéanti près de ses lignes inutiles. Le poisson a chaud. Tout est chaud. Tout a chaud.

33° 6 à l'ombre ! Au soleil ? Tous les météorologistes et physiciens du monde sont d'accord pour vous dire que ça n'existe pas. Protégez cependant vos crânes et mêlez-vous du « coup de bambou ».

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement de
Madame Veuve AUBAULT
Née Amélie PILET
décédée à Pont-Challou, dans sa 90^e année, qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 14 h. 45, en la chapelle de Pont-Challou. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

Après le Concours de Pêche de Beslé

Le concours de pêche de Beslé s'est déroulé, ainsi que nous l'avons dit, dans d'excellentes conditions et tout le monde était d'accord pour reconnaître l'ordre de marche parfait.

Les heureux gagnants des premier et second lots avaient hâte de toucher du doigt ce dont ils étaient bénéficiaires. M. Labetoulle et M. Prost sont donc venus hier à L'Ouest-Eclair pour voir ce qui leur était échu et se sont montrés fort satisfaits. M. Prost a laissé la somme de 23 francs à distribuer aux œuvres sociales de L'Ouest-Eclair.

Nous rappelons qu'aujourd'hui, de 17 à 19 heures, aura lieu la distribution des 85 premiers lots à l'Office des Voyages de L'Ouest-Eclair.

La date et les heures de distribution des lots suivants seront données ultérieurement.

A qui le vêtement ?
Une jaquette de dame a été trouvée dimanche sur le terrain du concours de pêche de Beslé.

Prière de la réclamer à M. Francis Michot, 18, rue du Polygone, à Rennes.

UNE MONTRE DISPARAIT

M. François Lessin, domicilié à Rennes, 27, rue Saint-Melaine, avait déposé son veston dans une cabane non fermée à clef, située sur les chantiers de construction de la plaine de Baud.

Dans une poche du veston, M. Lessin avait placé sa montre en nickel, d'une valeur de 100 francs environ.

Quand, vers midi, M. Lessin revint vers la cabane, il constata en fouillant les poches de son veston, que sa montre avait disparu.

M. Lessin a déposé une plainte pour vol, contre inconnu, au Commissariat de la place de la Gare. Des recherches sont effectuées en vue d'identifier l'auteur de ce larcin.

La publicité de L'Ouest-Eclair est moins chère parce que la pite productive

† OBSÈQUES

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement de
Madame Veuve AUBAULT
Née Amélie PILET
décédée à Pont-Challou, dans sa 90^e année, qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 14 h. 45, en la chapelle de Pont-Challou. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

RENNES. — Vous êtes prié d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu le mercredi 1^{er} août, à 10 heures (heure légale) dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos et salut éternel de l'âme de
Monsieur Victor LEGUIN
Ancien contrôleur des T. S. R.
Epoux de Dame Rosalie PLASSOUX
décédée à l'Hôtel-Dieu dans sa 63^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.
On se réunira à l'Hôtel-Dieu à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord.

FOUGERES — RENNES — SAINT-POL-DE-LEON — GUINGAMP. — Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation qui auront lieu mercredi 1^{er} août 1934, à 10 heures du matin, en l'église Notre-Dame du Bon Abri de Fougères pour le repos et le salut éternel de l'âme de
M. Jean-Louis RIBOT
décédé au domicile de ses enfants, 33, Cité Jean-Alain, à Fougères, le 30 juillet 1934 dans sa 75^e année, muni des Sacraments de l'Eglise. On se réunira à la maison mortuaire à 9 h. 30.

A l'issue de la cérémonie le corps sera transporté à Rennes où l'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est. Réunion du deuil à la porte du cimetière de l'Est à 11 h. 45.

De la part de M. et Mme Joseph Ribot, M. et Mme Emile Ribot, M. et Mme Roger Laine, ses enfants; Mme veuve Pigeon, sa sœur et de toute la famille. Le présent avis tient lieu de faire-part.